



Quelle restauration dans le futur restaurant du Pôle Géoscience ?

La CFDT-Météo, syndicat majoritaire au CT DG va demander à la DG de s'exprimer sur le sujet de la restauration dans le futur bâtiment B, au prochain CTSS.

Depuis notre arrivée à Saint Mandé, la CFDT-Météo n'a cessé d'interpeller notre direction générale au travers des CTSS DG, D2C et DIRIC sur le mécontentement de nombreux agents de l'Établissement concernant certains points de la prestation de restauration qui est proposée sur le site (tarifs, forfait et absence sur le ticket de la subvention interministérielle pour les agents dont l'indice est inférieur à 466). L'insatisfaction s'est traduite par une baisse de fréquentation de 30% des agents et à des changements d'habitude pour bon nombre d'entre vous le midi.

Si dans un premier temps Météo-France était considéré comme invité et avait signé une convention entre le prestataire « AUC » (« Association des Usagers de la Cantine ») pour l'accès au restaurant, la livraison du bâtiment B devait changer cette règle. Début 2013, la position du PDG était claire (extrait du PV du CTSS) : "*« Météo-France ne sera plus seulement « l'hôte » de l'IGN et de sa cantine, mais deviendra co-attributaire d'un site mis à la disposition des deux organismes par la puissance publique, avec des espaces de restauration explicitement conçus pour ces deux organismes. A ce moment-là, au printemps 2014, il y aura nécessité d'adopter un dispositif clair. » Il [le PDG] considère qu'il n'est pas possible d'attribuer la responsabilité de la restauration à son titulaire actuel sans suivre une procédure d'appel d'offres, car cela exposerait l'Établissement à des contestations d'ordre juridique : un appel à la concurrence doit être effectué.*"

D'après les informations qui nous parviennent aujourd'hui, il y aurait un statu-quo entre les positions de l'IGN et de Météo-France. En conséquence de quoi l'IGN confierait la prestation de restauration dans le nouveau bâtiment au titulaire actuel obligeant notre Établissement à une nouvelle convention en qualité d'invité.

L'« AUC » établit le cahier des charges de la prestation et a envoyé un questionnaire à l'ensemble des personnels du site. S'il y a des contraintes, il y a aussi des éléments pouvant évoluer. La CFDT-Météo a pour opinion que certaines questions manquent. Nous souhaitons recueillir votre avis sur 3 points.

Merci de renvoyer à CFDT-Météo cette enquête : **CFDT-Météo, service DIRIC/OBS.**

Destinataire = CFDT-Météo, courrier service DIRIC/OBS.

Mon service :

Mon nom et mes coordonnées (facultatif) :

Cocher ou entourer votre réponse :

Comment ressentez-vous l'obligation de prendre un plat et 2 ou 3 accompagnements ?

- # satisfait car cela correspond à l'équilibre naturel d'un repas
- # plutôt satisfait car je peux de toute façon emporter des produits
- # plutôt insatisfait car cela me fait parfois trop, et cela me coûte
- # très insatisfait car cela ne correspond pas à mes besoins

La nouvelle tarification mise en place début 2013 à 1 plat + 2 accompagnements vous paraît-elle :

- # une très bonne chose
- # un élément de choix supplémentaire qui méritait d'être intégré
- # une option peu utile

Etes-vous intéressé(e) par une tarification liée à chaque produit choisi (plat à différents tarifs, entrée à différents tarifs, etc.) ?

- # Non, absolument pas
- # Non, car cela risque d'allonger le temps d'attente à la caisse
- # Oui, car cela permet de choisir aussi en fonction de son budget
- # Oui, absolument

Nous vous tiendrons des réponses que nous obtiendrons.

Eventuels commentaires :